

	<b>Up ! Enhanced Management</b>	Première édition
	<b>2 Le management</b> 2.4 Un management sous contrainte	<a href="http://www.up-comp.com">http://www.up-comp.com</a> <a href="mailto:contact@up-comp.com">contact@up-comp.com</a>

- Application du plan opérationnel durant la période considérée.
  - Contrôle durant la période en vue de minimiser l'écart entre ce qui est réalisé et les objectifs.
  - Mise en œuvre d'actions correctrices.

### 2.3.4 La répartition des tâches du management

Les tâches de stratégie sont essentiellement réalisées par les dirigeants de l'entreprise assistés de consultants pour la vision externe. Par exemple, les décisions sont prises par le conseil d'administration d'une société anonyme.

Les tâches de planification sont conjointement réalisées par les dirigeants de l'entreprise et les dirigeants des divisions.

Les tâches d'application du plan du management sont réalisées par les dirigeants des divisions, l'encadrement intermédiaire et les autres employés.

## 2.4 Un management sous contrainte

Le management s'exécute dans un cadre social défini par les propriétaires et les dirigeants de l'entreprise. De ce fait, il doit respecter les postulats de ce cadre, même si ces derniers pourraient être vus comme des contraintes dénuées de sens au point que s'en affranchir permettrait de créer plus de valeur.

M  
&

Ces postulats forment l'**identité de l'entreprise** :

- Les valeurs et les croyances.
- L'acceptation de la prise de risque.
- La volonté d'indépendance.
- Les normes de comportement.
- Le style de management.
- Le format de l'entreprise dans laquelle il se sent bien.

Un manager pressenti pour prendre la direction d'une entreprise doit identifier ces postulats et mesurer son degré d'adhésion à leur égard avant de s'engager dans cette fonction. Vouloir changer ces postulats est quasiment impossible sauf en cas de crise grave.

### 2.4.1 Les valeurs d'un individu ou d'une entreprise

Les principales **valeurs** identifiées par **Milton ROKEACH** sont les suivantes :

&  
J

- **Valeurs instrumentales.**  
Elles correspondent à des moyens d'action.